

# **Programme colloque Mutuelles de Santé au Sénat**

## **Amiante & pesticides**

**Des drames d'hier et aujourd'hui : pour demain quelles solutions ?**

-

**Lundi 5 février 2024 de 9h30 à 17h30 - salle René Coty**

*Ce colloque est une initiative d'une trentaine de mutuelles de santé signataires d'une tribune à paraître dans le journal Le Monde. La préparation est réalisée par un comité de pilotage avec les Mutuelles Aubéane, NUOMA, Entrain, Tutélaire, Interiale, Mutami et Familiale.*

*Nous souhaitons :*

- *Faire un bilan bientôt vingt ans après la publication du rapport du Sénat "Le drame de l'amiante en France : comprendre, mieux réparer, en tirer des leçons pour l'avenir".*
  - *Poursuivre et amplifier les engagements de mutuelles de santé au sujet de l'amiante et contribuer à trouver des solutions à la toxicité des pesticides.*
- Il est temps de créer un nouvel élan pour la prévention et la santé publique.*

### **8h Accueil**

### **9h30 Introduction**

- *Par le Sénateur Daniel Salmon (confirmé), les anciens Sénateurs soutiens du colloque dont Marie-Christine Blandin (confirmé) et Michelle Demessine (confirmé).*
- *Mot d'introduction par Eric Chenut, Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française et le comité de pilotage des mutuelles de santé organisatrices.*

### **10h à 11h10 - L'historique : Amiante et pesticides, l'émergence de "solutions miracles" et la fabrique du doute**

***Table ronde : Amiante et pesticides, deux polluants symboliques des dégâts de la révolution industrielle et de la chimie de guerre appliquée à l'agriculture.***

- *Les premiers effets sanitaires étouffés par la fabrique du doute et le rôle des lobbies.*
- *Pourquoi des entreprises ont, d'une certaine manière, acquis un droit de polluer ?*
- *Pourquoi avons-nous interdit l'amiante mais pas les pesticides, alors que les méfaits sont similaires ?*
- *Avons-nous fait bon usage des rapports du Sénat de 2005 sur l'amiante intitulé "[Le drame de l'amiante en France : comprendre, mieux réparer, en tirer des leçons pour l'avenir](#)" et de celui de 2012 sur les pesticides nommé "[Pesticides : vers le risque zéro](#)" ?*

### **Intervenants :**

- *Annie Thébaud-Mony (confirmé), Sociologue, directrice de recherches INSERM.*
- *Nathalie Jas (confirmé), Historienne et sociologue des sciences.*
- *Henry Tites-Gres (confirmé), ancien secrétaire du syndicat CGT des chantiers de la Seyne sur-mer, ancien membre du bureau et de la commissi*

- on de la branche naval de la métallurgie de la CGT, ancien Président de la Mutuelle de la Méditerranée et Président du CAPER 83 Comité Amiante Prévenir et Réparer.
- Stéphane Foucart (confirmé), sur la fabrique du doute, journaliste Le Monde.

**Dans la salle prises de parole :**

- Association Andeva (confirmé), Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante et autres maladies professionnelles.
- Association Centaure (confirmé), association de soutien aux victimes de l'amiante à la Ciotat.

**11h10 à 11h30** pause

**11h30 à 12h30** La situation actuelle : forces et insuffisances des réglementations, les coups et coûts de l'inaction

**Table ronde : Est-ce que nous sommes sur des drames sociétaux équivalents ? Les faiblesses des réglementations actuelles. Le mythe d'un usage contrôlé possible pour les pesticides après l'avoir été pour l'amiante.**

- Point sur les forces et insuffisances sur la réglementation des pesticides, points communs et différences avec celle au sujet de l'amiante.
- En France le rapport Inserm de 1996 - 100 000 morts - et pour les pesticides ? Mettre en avant les données de santé disponibles qui montrent les coups et coûts de l'inaction passée au sujet de l'amiante et des pesticides.
- Qui sont les victimes de ces polluants ? Mettre en évidence la violence sociale, coloniale, de classe, etc. On peut parler d'abord de l'amiante (l'immense majorité des victimes sont des ouvriers et leurs familles ; ceux qui démantèlent aujourd'hui nos bateaux de guerre plein d'amiante sont au sud de la planète, etc) puis des pesticides (paysage plus contrasté du fait du statut indépendant des agriculteurs, intéressant à souligner et nécessité de visibiliser les femmes victimes, les enfants, les saisonniers ; très peu représentés parmi les personnes qui obtiennent la reconnaissance de leur préjudice)

**Intervenants :**

- Isabelle Baldi, (confirmé), Co-auteure du rapport de l'INSERM "Pesticides et santé".
- Moritz Hunsmann (confirmé), Directeur du Groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle dans le Vaucluse.
- Pauline Cervan (confirmé), Toxicologue à l'association Générations Futures.
- Virginie Dupeyroux (confirmé), Membre de l'association Ban Asbestos France.

**Dans la salle prise de parole :**

- Michel Ménard (confirmé), Président du Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest. Ils soutiennent les victimes des pesticides à faire reconnaître leur maladie et se faire indemniser et prônent une agriculture biologique.
- Marie Thibaud (confirmé), Fondatrice du Collectif stop au cancer de nos enfants pour défendre la santé de nos enfants, alerter les instances et les élus du local au national et se réunir pour porter une réflexion collective.

**Pause 12h30 :** Buffet biologique dans la salle Médicis

## 14h à 17h30 Les solutions pour sortir de cette situation

### **14h Table ronde : Quelles stratégies mises en œuvre pour stopper l'exposition à l'amiante ?**

- Quels sont les sources d'exposition actuelle à l'amiante malgré l'interdiction de 1997 ? Comment mieux les identifier pour nous en protéger ? 85% des établissements scolaires ont au moins un bâtiment construit avant juillet 1997 et sont donc susceptibles de contenir de l'amiante : quels dangers cela génère-t-il pour les enseignements et enfants ? Quelles solutions mises en œuvre ?
- Comment le droit peut nous aider ? Que peuvent apporter les actions judiciaires ? Devant quelles juridictions : civiles et pénales ? Que dire des responsabilités ?
- Quels sont les mécanismes d'indemnisations actuels : quel état des lieux et perspectives d'améliorations ? Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante ([FIVA](#)) : qui est financeur ? Pourquoi ? Donner des chiffres sur le nombre de victimes et des indemnisations.
- Quelles actions pourraient-elles être menées par des mutuelles de santé au niveau de l'amiante ?

### **Intervenants :**

- *Jean-Marie Vanlerenberghe Sénateur (confirmé), Président du Rapport de Sénat de 2005 sur l'amiante.*
- *François Lafforgue (confirmé), Avocat au Barreau de Paris et docteur en droit.*
- *Nathalie Herrero (confirmé), Présidente de la FNATH, Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés.*
- *Une représentante de l'association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante (ANDEVA) et des maladies professionnelles.*

### **Dans la salle prises de parole :**

- *Cyril Verlingue (confirmé), Animateur d'Urgence amiante écoles et spécialiste amiante à la Fédération syndicale unitaire.*

### **15h : Table ronde : Quelles stratégies mises en œuvre pour stopper l'exposition aux pesticides toxiques ?**

- Comment le droit peut nous aider ? Que peuvent apporter les actions judiciaires ? Devant quelles juridictions : civiles et pénales ? Que dire des responsabilités ? Faut-il s'engager sur la voie pénale ? Pourquoi ?
- Quels sont les mécanismes d'indemnisations actuels : quel état des lieux et perspectives d'améliorations ? Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides ([FIVP](#)) : qui est financeur ? Pourquoi ? Donner des chiffres sur le nombre de victimes et des indemnisations.
- Quels sont les verrous socio-économiques pour freiner l'interdiction des pesticides toxiques ? Comment en prendre toute la mesure afin de créer une stratégie efficiente ?
- Le rôle des politiques et des législations ambitieuses : exemple de la loi Labbé et de la commission spéciale sur les pesticides ([PEST](#)) au parlement européen avec Eric Andrieu.
- Comment promouvoir des systèmes agricoles alternatifs aux pesticides et montrer les bienfaits pour la santé ?
- Qu'ont fait, que font et que pourraient faire demain les mutuelles de santé au sujet des pesticides et de l'agriculture biologique ?

### **Intervenants :**

- Denis Lairon (confirmé - visio), Docteur ès-sciences, biochimiste et nutritionniste, Directeur de recherche émérite à l'INSERM.
- Laurence Huc (confirmé), Toxicologue, directrice de recherche à l'INRAE.
- Philippe Piard (confirmé), Président de la Campagne Secrets Toxiques.
- Nicole Bonnefoy, Sénatrice de la Charente, autrice de la proposition de loi portant création d'un fonds d'indemnisation des victimes de produits phytopharmaceutiques (2016) et du rapport "Pesticides : vers le risque zéro" (2012)
- Un Sénateur membre de la commission des finances.

### **Dans la salle, prises de parole :**

- L'association Phyto-victimes (confirmé) a été créée par des professionnels du monde agricole qui ont été confrontés brutalement à deux constats : les pesticides employés dans le cadre de leurs métiers avaient causé des dégâts importants et irréversibles sur leur santé, et la reconnaissance en tant que victimes des pesticides ne pouvait s'obtenir sans une vraie bataille judiciaire.
- Mickael Derangeon (confirmé), Vice-Président d'Atlantic'eau en charge de la qualité sanitaire, de la recherche et développement, Maître de conférences en physiologie à Nantes Université.
- Le collectif les pieds dans le plat (confirmé) est un réseau national d'experts techniques pour mettre en œuvre une transition alimentaire durable mettant en place des formations en restauration collective bio-locale, de saison.

### **16h30 à 16h45 : pause**

### **16h45 Table ronde : Quels rôles possibles pour les mutuelles de santé en France (et en Europe) au sujet de l'amiante et des pesticides ?**

- Que faire en termes de prévention, d'information, de plaidoyer et de partenariats avec des associations référentes de l'amiante et des pesticides ?
- Comment pouvons-nous créer un collectif de mutuelles engagées dans des actions coordonnées sur du temps long ?
- Est-ce utile de nous engager au niveau européen, si oui comment ?
- Quelles sont nos prochaines étapes ?

### **Intervenants :**

- L'ensemble des signataires de la tribune à paraître dans Le Monde sont conviés.
- Sylvie Ben Jaber (confirmé), Présidente de la Mutuelle Familiale.
- Pierre Girault (confirmé), Président de la Mutuelle Air France.
- Olivier Pouyaud (confirmé), Président de la Mutuelle du personnel du groupe RATP.
- Carole Moreira (confirmé), Présidente de la Mutuelle SMH
- Alain Payan (confirmé), Président de la Mutuelle Tutélaire
- Damien Weidert (confirmé), Directeur de cabinet de Nathalie Mayance, Présidente d'Apivia Macif Mutuelle

### **17h15 Conclusion**

- Vidéo avec des victimes
- Conclusion avec l'ancien Sénateur Joël Labbé (confirmé).

# Public convié au colloque

Uniquement des journalistes et des représentants d'organisations :

- Responsables et cadres de mutuelles Française et Européennes
- Responsables politiques locaux, nationaux et européens
- Responsables de la santé publique : INVS, ARS, Ministères santé, agriculture et écologie, CNAM, CCAS, MSA.
- Responsables des agences sanitaires Françaises et Européennes : EFSA, ECHA et ANSES.
- Syndicats salariés et organisations professionnelles (Solidaires, CGT, FSU, CFTD, FO, FNSEA, FNAB, MEDEF, SYNABIO, acteurs de la RSE, Impact France, France ESS, Licoornes, etc).
- Associations de parents d'élèves (FCPE, PEEP, API asso parents indépendants).
- Grandes associations de malades dont Autisme France, France Handicap, Ligue contre le cancer, France Parkinson, France Alzheimer, etc.
- Associations de soutien aux victimes de l'amiante et des pesticides, et sur le sujet des pollutions (HEAL, Foodwatch, etc).

## Tribune à paraître dans le journal Le Monde

### **Pesticides : ne répétons pas aujourd'hui les fautes ayant causé la mort de plus de 100 000 personnes intoxiquées hier par l'amiante**

Alors que le tribunal correctionnel de Paris a invalidé le 19 mai dernier la demande faite par 1 800 victimes d'obtenir la tenue d'un procès pénal pour identifier et condamner les coupables de l'amiante, l'autorisation du Glyphosate vient d'être prolongée de 10 ans par l'Union Européenne. Entre les drames sanitaires de l'amiante et celui des pesticides, les points communs sont nombreux. Nous, responsables de Mutuelles de santé, appelons à agir avec détermination pour le droit à la santé et la préservation de notre système de protection sociale.

**Nous, mutualistes, avons agi au XXème siècle pour faire cesser l'empoisonnement des travailleurs exposés à l'amiante.** Nous avons défendu les victimes pour qu'elles obtiennent réparation. La toxicité de l'amiante a été identifiée dès 1906 mais il aura fallu attendre 1997 pour qu'elle soit interdite en France. Cela signifie presque un siècle de renoncements politiques vis-à-vis de publications scientifiques toujours plus nombreuses, des milliers de morts - au total plus de 100 000 - et un lobbying cynique de la part d'industriels. Celui-ci a permis de faire croire qu'un usage contrôlé de ce minéral toxique était possible et ainsi en a repoussé l'interdiction. Cette catastrophe sanitaire évitable est détaillée dans le rapport du Sénat "Le drame de l'amiante en France : comprendre, mieux réparer, en tirer des leçons pour l'avenir" publié en 2005.

Bientôt vingt ans après la publication de ce rapport, alors qu'il y est clairement écrit l'intention de "tirer des leçons pour l'avenir" du drame de l'amiante, nous lançons un appel : **cessons de répéter avec les pesticides les fautes ayant causé la mort de plus de 100 000 personnes intoxiquées par l'amiante.**

Quelles sont ces causes communes à l'origine des drames de l'amiante et des pesticides ?

1. **La fascination initiale a contribué à un aveuglement collectif.** L'amiante a longtemps été présentée comme le minéral magique du fait de ses nombreuses propriétés (isolant, coupe-feu, résistant, imputrescible, etc.). Ce même biais était présent avec les pesticides aux débuts de leur usage massif. *“Les herbicides chimiques sont de jolis jouets tout neufs ; leurs effets sont spectaculaires ; ils donnent à qui les emploie l'étourdissante impression de régenter la nature”.*
2. **L'absence de transparence des industriels de l'amiante et des pesticides qui savaient que leurs produits tuent.** Par exemple, *“en 1943, des industriels de l'amiante confient une première étude expérimentale sur les pathologies de l'amiante à un laboratoire américain : 80% des souris testées développent un cancer des poumons. Les résultats de cette étude resteront secrets.”* Ce cynisme a été partagé par la multinationale Monsanto (rachetée par Bayer en 2018). *“A la fin des années 1990, le toxicologue M. Parry n'a jamais publié son rapport de recherche interne montrant la génotoxicité des herbicides contenant du glyphosate, car Monsanto l'en a empêché.”*
3. **Des alertes sanitaires non prises en compte pour faire cesser les intoxications.** Comment expliquer que soient toujours utilisés des pesticides toxiques alors que des maladies professionnelles (cancers de la prostate et du sang, Parkinson) liées aux pesticides sont reconnues et indemnisées par la Sécurité sociale ? Cette absence de cohérence en santé publique fut aussi présente avec l'amiante. La création du tableau n°30 des maladies professionnelles pour prendre en charge des pathologies spécifiques à l'amiante date de 1950. Soit plus de 40 ans avant l'interdiction.
4. **Le poids des lobbys.** Comment ne pas être stupéfait de découvrir qu'entre 2008 et 2012, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a été dirigée par Diana Banati. Qui est-elle ? Une lobbyiste qui a longtemps œuvré au sein du Life Sciences Institut (LSI), même durant les années où elle dirigeait l'EFSA. A peine quitta-t-elle l'EFSA en 2012 qu'elle devenait directrice exécutive de l'ILSI. Aussi, la fonction de lobby du Comité permanent amiante est reconnue dans le rapport du Sénat.

**Ce parallélisme dans les faits qui ont conduit au drame de l'amiante et aujourd'hui des pesticides, nous poussent à nous mobiliser et à alerter la population comme les décideurs. Il est vraiment temps d'agir :** la responsabilité des pesticides dans l'effondrement de 70% de la quantité des spermatozoïdes humains et de la disparition de 80% des populations d'insectes volants est aujourd'hui établie. Nous savons ainsi qu'il n'y a pas la santé des humains d'un côté et la santé de la biodiversité de l'autre. Nos destins sont liés.

De plus, il est aussi démontré par l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne de 2019 que les pesticides vendus aujourd'hui ne respectent pas la loi. Tels qu'ils sont commercialisés, ils ne sont jamais testés correctement sur la santé. Les industriels évaluent - à tort - uniquement les molécules isolées, mais jamais mélangées comme ce devrait être le cas.

Une victoire inédite a été obtenue avec l'indemnisation d'une famille pour la malformation de leur enfant, le début d'une véritable reconnaissance du drame des pesticides. Mais il faut aller plus loin. Plus largement, qu'attendons-nous pour interdire les pesticides et mettre en œuvre au plus vite des pratiques agroécologiques respectueuses de la santé ?

**Notre système de protection sociale ne pourra pas supporter une hausse continue des maladies ayant pour cause des perturbations hormonales et nerveuses. Les pesticides - fabriqués à base de pétrole et contenant des poisons cachés - en sont, en partie, la cause. Nous appelons à soutenir toutes les organisations qui défendent les victimes des pesticides.**

**Tirons du drame de l'amiante des leçons pour l'avenir. Et en ce sens, nous Mutuelles, nous nous mobilisons pour organiser un colloque le 5 février 2024 au Sénat réunissant tous les acteurs œuvrant sur les pesticides afin de trouver ensemble des solutions pour la santé publique.**

**Signataires :**

Gilles Bachelier, Président d'Intériale Mutuelle

Francis Balay, Président d'Alternative Mutualiste

Gilles Barrière, Président de Nuoma Mutuelle

Yannick Beaumont, Président de la Mutuelle de France Samir

Didier Bée, Président de la Mutuelle nationale territoriale

Sylvie Ben Jaber, Présidente de la Mutuelle Familiale

Jocelyne Le Roux, Présidente de MUTAMI

Nathalie Mayance, Présidente d'Apivia Macif Mutuelle

Carole Moreira, Présidente de la Mutuelle SMH

Argentine Paoli, Présidente de la Mutuelle de la Corse

Marc Becker, ex-Président du Grand Conseil de la Mutualité

Martine Carlu, Directrice générale d'Intériale Mutuelle

Armelle Caulliez, Directrice générale de la Mutuelle SMH

Jean-Pierre Chapuis, Président de la Mutuelle des Territoriaux et Hospitaliers et de l'UNMFT

Fethi Cheikh, Président de la Mutuelle Aubéane

Robert Chiche, Président Territoria mutuelle

Lionel De Almeida, Président de la 525e Mutuelle d'Entreprises

Christian Droz, Président d'Unalis Mutuelles

Sophie Elorri, Présidente déléguée de Mutami

Marc Fontanarava, Président de la Mutuelle des Services Publics

Cyril Frizon, Directeur général de la Mutuelle des Services Publics et Directeur général adjoint Unalis Mutuelles

Jean-Pierre Giana, Président de la Mutuelle des oeuvres de la Méditerranée

Pierre Girault, Président de la Mutuelle Air France

Patrick Julou, Secrétaire général de MUTAMI, ex-président du Groupe Solimut

Hadrien Le Roux, Président de la Mutuelle SMEREP

Eric Marazanoff, Président de la Mutuelle Nationale des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales

Pierre Marini, Directeur général d'Unalis Mutuelles

Arnaud Morando, Président de la Mutuelle des étudiants de Provence

Patrick Morin, ex Président de la Mutuelle Chantiers Nord Méditerranée

Julien Nolière, Directeur Général de Mutuale la Mutuelle Familiale

Bernard Ottaviani, Directeur général Mutuelle de la Corse

Olivier Pouyaud, Président de la Mutuelle du personnel du groupe RATP

Alain Payan, Président de la Mutuelle Tutélaire

Éric Rafael, Président de Mutuale la Mutuelle Familiale

Karine Solé, Présidente de Mutuelle de Bagneaux

Didier Thévenot, Président de la Mutuale Générale de Prévoyance

Henry Tite-Gres, ex Président de la Mutuelle de la Méditerranée

Nora Trehel, ex Présidente de la Mutuelle Familiale

Jean Baptiste Verchay, Directeur général de la Mutuelle Générale de Prévoyance

Jean-Jacques Verchay, Président des Mutuelle de France Unie

## Contact

Martin Rieussec-Fournier - 07 86 48 12 65 - [mrieussec-fournier-adm@mutuelle-familiale.fr](mailto:mrieussec-fournier-adm@mutuelle-familiale.fr)

Coordinateur du copil Colloque Sénat (Mutuelles Aubéane, Entrain, NUOMA, Tutélaire, MUTAMI, Interiale et Familiale)

Administrateur de la Mutuelle Familiale

Président Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale